

## Vastned Retail Belgium publie l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 27 avril 2016

La société immobilière réglementée Vastned Retail Belgium publie aujourd'hui la convocation et l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra le 27 avril 2016 à 14h30.

L'ordre du jour de l'assemblée générale comprend plusieurs points obligatoires comme, entre autres, l'approbation des comptes annuels et du rapport annuel de l'exercice comptable 2015 et la fixation du dividende pour l'exercice comptable 2015.

Vastned Retail Belgium propose le renouvellement du mandat de Jean-Pierre Blumberg en tant qu'administrateur indépendant et président du conseil d'administration. Anka Reijnen sera présentée en tant qu'administrateur indépendant de la société.

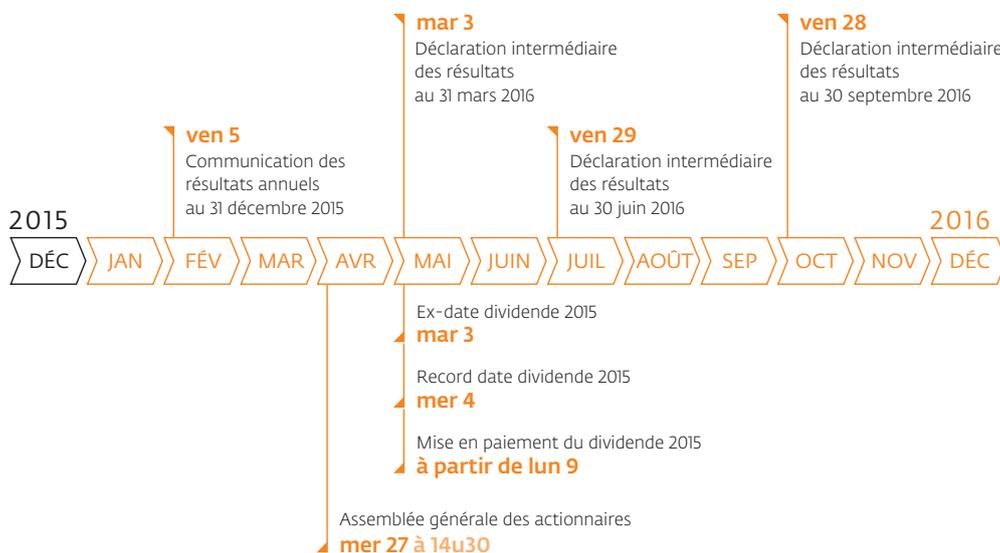
En outre, Vastned Retail Belgium propose de nommer Ernst & Young en tant que commissaire de la société pour une période de trois ans.

Le renouvellement du pouvoir d'acquisition de titres propres et le renouvellement du pouvoir dans le cadre du capital autorisé sont également à l'ordre du jour de l'assemblée générale.

L'ordre du jour complet et tous les documents y afférents sont disponibles sur [www.vastned.be](http://www.vastned.be), sous Investor relations/Information investisseurs/Assemblée générale des actionnaires.

Le rapport annuel 2015 est également disponible sur la page d'accueil du site web [www.vastned.be](http://www.vastned.be) et sous Investor relations/Rapports annuels et documents légaux.

### Calendrier financier 2016



**Au sujet de Vastned Retail Belgium.** Vastned Retail Belgium est une société immobilière réglementée publique (SIR) dont les actions sont cotées sur Euronext Brussels (VASTB). Vastned Retail Belgium investit exclusivement dans l'immobilier commercial belge, plus spécifiquement dans des magasins de tout premier ordre (situés dans les meilleures rues commerçantes des grandes villes Anvers, Bruxelles, Gand et Bruges), dans des magasins de premier ordre (des magasins dans le centre des villes en dehors des grandes villes) et dans d'autres biens immobiliers (des parcs de vente au détail et des magasins le long d'axes routiers hautement qualitatifs). La SIR souhaite investir à terme 75 % dans des magasins de tout premier ordre dans le centre des grandes villes.

#### Pour plus d'informations, veuillez contacter:

VASTNED RETAIL BELGIUM SA, société immobilière réglementée publique de droit belge,  
 Jean-Paul Sols - CEO ou Inge Tas - CFO, tél +32 3 287 67 87, [www.vastned.be](http://www.vastned.be)